

PARIS 8 – VERSION ORIGINALE

Une présidence plurielle pour promouvoir **la collégialité**
Des instances souveraines pour assurer **la transparence** des décisions
Une politique de formation qui affirme **l'égalité**
Une politique de recherche qui énonce **l'hétérogénéité**
Une politique internationale placée sous le signe de **la solidarité**

Ainsi donc, tout le monde semble dans notre université s'être soudainement converti aux vertus de la collégialité ! Il n'est d'appel public qui n'annonce que, promis, juré, on va voir ce qu'on va voir : désormais le pouvoir présidentiel sera placé sous le regard vigilant de conseils à qui rien n'échappera ; la diversité des recherches redeviendra la norme ; la concertation avec les organisations syndicales sera permanente ; à travers les dispositifs d'excellence, le seul objectif sera de défendre les intérêts de tous les étudiants !!! C'est vraiment beau à voir et à entendre... Aussi émouvant que Sarkozy annonçant que, désormais, on va faire payer les riches ! Aussi crédible que Guy Mollet prônant la lutte des classes ! Aussi rigoureux que Luc Ferry dissertant sur le concept d'égalité. C'est comme une scène sur laquelle, pour jouer la Nuit du 4 août 1789, on mobiliserait le sourire du chat de Cheshire...

Oui, tout le monde a les meilleures intentions du monde, même ceux dont on attend de voir exposé le bilan. Même ceux dont nous aimerions qu'ils nous expliquent :

- * Comment, au cours de la dernière mandature, s'est manifesté le respect des décisions prises au CEVU ou au CS ?
- * Quelle instance de l'université a délibéré concernant les projets déposés au nom de l'établissement dans le cadre de la politique «d'excellence» ?
- * A partir de quelle concertation a-t-il été choisi d'opter pour le logiciel Apogée ?
- * Quel sort a-t-il été réservé aux avis du Comité Technique Paritaire (désormais Comité Technique) depuis que la LRU a été promulguée ?
- * Où et quand se sont tenues ces réunions devant lesquelles il était écrit que chaque année les élus des conseils rendraient « publiquement compte de leurs mandats » ?
- * Pourquoi et comment notre université se transforme en une série de territoires à défendre, divisant les personnels en catégories, fonctions, localisation ?

Pour nous qui avons combattu la LRU, pour nous qui avons contribué à la Ronde Infinie des Obstinés, pour nous qui au cœur de cette grève avons affirmé que « quoi qu'il arrive » il nous faudrait continuer d'user de tous les stratagèmes possibles pour préserver la collégialité des prises de décision,

le problème n'est pas de savoir à quelle personne nous allons confier tous les pouvoirs que la LRU attribue au (ou à la) président(e) de l'université,

mais de TOUT faire pour empêcher que ces pouvoirs soit confiés à UNE personne, quel(le) qu'il (elle) soit !

C'est la raison pour laquelle il nous a semblé nécessaire de présenter des listes à l'élection des Conseils centraux pour faire vivre ces principes.

1) Une présidence plurielle pour promouvoir **la collégialité**

Lorsque, par la LRU, le gouvernement a renforcé les pouvoirs du président d'université, aux dépens des instances de collégialité, c'était aux seules fins de disposer, dans chaque université, d'un relai efficace. Le pouvoir du

président LRU, ce n'est pas un pouvoir qui est destiné à favoriser la défense l'établissement, mais c'est un pouvoir qui est tout entier tourné contre la communauté universitaire afin de la mettre au pas.

C'est parce que nous voulons résister à ce piège qui veut que le (la) président(e) que nous allons élire devienne un « professionnel » du pouvoir que nous avons décidé de proposer une présidence constituée de 4 collègues qui, tout en se répartissant les tâches, conserveront une relation permanente avec leur métier d'enseignant et de chercheur.

- * Il ne s'agit pas de « changer de président » tous les ans sur le mode de la Confédération helvétique, mais d'élire quatre collègues qui seront chacun en charge, pendant la totalité du mandat, d'une fonction d'arbitrage et de représentation de l'université.
- * Sur le plan purement légal, chaque co-président effectuera un mandat d'un an, ce qui permettra d'ailleurs au collègue présidentiel d'effectuer un bilan annuel de mandat devant le Congrès des trois Conseils réunis en séance publique. Mais chaque co-président, pendant les quatre années de cette mandature, conservera son propre périmètre d'intervention, ceci afin de permettre une stabilité bien plus forte que celle d'un(e) président(e) qui, de sa seule volonté, peut décider de la politique de l'établissement.
- * Quatre co-présidents, c'est une solution qui nous paraît bien plus raisonnable que de laisser une seule personne prétendre « incarner » l'université et se permettre d'énoncer ce qui est la « vérité » de chaque discipline.
- * Quatre co-présidents, ce n'est pas un dogme, mais une tentative sérieuse et discutée, certainement encore évolutive, de ne pas sombrer dans l'obéissance à ce que nous ne sommes pas.
- * Quatre co-présidents, c'est une solution qui nous paraît plus digne de l'histoire de l'Université de Vincennes-Saint-Denis que toutes les funestes célébrations. Cela témoigne, dans les faits, de notre capacité à imprimer sur le présent la marque de notre créativité politique.
- * Quatre co-présidents, c'est une décision qui prend acte de la volonté qui est la nôtre de voir les universités dirigées par des enseignants-chercheurs, et non pas par des managers. C'est une décision qui renforcera notre image en un moment où défendre le risque et la temporalité de la recherche est un acte hautement politique.

Les quatre co-présidents que nous présenterons au vote des trois Conseils sont :

- Jean-Jacques BOURDIN (département d'Informatique)
- Antoine DA LAGE (département de Géographie – directeur de l'UFR Territoires, Environnements, Sociétés)
- Eric LECERF (département de Philosophie – directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique)
- Cécile SORIN (département de Cinéma).

2) Des instances souveraines pour assurer la transparence des décisions

Même une présidence plurielle ne saurait garantir la collégialité des décisions. Il nous semble indispensable d'acter des principes par des engagements clairs et précis.

- Bien que la loi permette au Conseil d'Administration de revenir sur toutes les décisions prises par le Conseil scientifique et le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, nous nous engageons à ce que toutes les décisions prises par le CS et le CEVU dans le périmètre de leurs prérogatives respectives soient respectées par le CA.
- Nous nous engageons à instaurer un débat annuel d'orientation budgétaire : dans ce cadre, tous les éléments du dialogue budgétaire seront donnés à la réunion des directeurs d'UFR et d'instituts afin que les équilibres nécessaires puissent y être débattus.
- Nous nous engageons à ce que toutes les décisions sur l'emploi, les primes, l'organigramme de direction soient présentées et débattues au Comité Technique, instance du dialogue avec les organisations syndicales.

- Nous nous engageons à ce qu'une formation, un département ou une équipe, puisse faire appel d'une décision mettant en cause son avenir, devant une commission composée de 12 membres (3 membres élus par chacun des trois Conseils et 3 directeurs de composantes élus par leurs pairs).
- Nous nous engageons à ce que le Bureau de l'université soit composé d'un collège d'élus et de non élus proposés par les différentes listes présentes lors de l'élection d'avril prochain.
- Nous ne sommes pas favorables à un repli de l'université sur elle-même et avons été, pour la plupart d'entre nous favorables au rapprochement avec Paris X. Nous pensons qu'il est nécessaire que cette alliance trouve toute sa place dans Condorcet. Mais nous estimons que ces questions ne peuvent être placées sous la responsabilité d'un seul président, fût-il ou non soutenu par un chargé de mission.

3) Une politique de formation qui affirme l'égalité

Parce que nous pensons qu'il n'y a pas de meilleures façons de défendre l'université qu'en promouvant une synergie permanente entre l'enseignement et la recherche, nous défendrons tout ce qui contribue à initier les étudiants à la recherche et à la création, et ceci dès l'entrée à l'université.

Que ce soit au titre d'une prétendue excellence ou pour des questions comptables, certains préféreraient voir disparaître nos licences : c'est ainsi que leur besoin d'encadrement a été largement sous-évalué pour ne pas les doter en enseignants.

Nous refusons catégoriquement de contribuer à l'avènement d'une université à deux vitesses : d'un côté un premier cycle à vocation « généraliste » destiné à poursuivre les missions du lycée auprès d'un public infantilisé ; de l'autre des masters revendiquant ce mode singulier de l'excellence qui ne sait se positionner autrement que par une succession d'exclusions. Nous pensons que les étudiants qui rejoignent nos formations sont des adultes avec qui il convient d'établir un projet d'études distinct suivant les disciplines. Nous pensons que les dispositifs d'aide à la réussite sont indispensables afin d'adapter au mieux nos offres de formation à un réel exigeant qui fait qu'un nombre croissant des étudiants soit contraint de travailler pour financer ses études.

Concernant les services d'enseignement, nous continuerons à défendre le principe d'égalité entre les professeurs d'université et les maîtres de conférences énoncé dès l'origine de notre université. Nous estimons que tous doivent effectuer le même service et nous nous engageons à mettre en place une commission mixte destinée à créer un référentiel permettant que les responsabilités administratives soient réellement prises en compte.

4) Une politique de recherche qui énonce l'hétérogénéité

Parce que nous pensons que, dans notre société, les références à la « vraie science » sont d'abord des actes de pouvoir, et trop souvent de simples impostures, nous voulons défendre une recherche qui soit authentiquement innovante, c'est-à-dire qui soit apte à prendre le risque de mettre en cause les savoirs établis, tout en assumant les legs qu'elle a reçus d'une tradition de la pensée qu'elle poursuit dans sa critique.

C'est à ce titre que nous avons défendu — et continuerons de défendre — une pleine hétérogénéité de la recherche. Les objets peuvent parfois être proches entre champs disciplinaires, mais les méthodes de questionnement sont le plus souvent distinctes. Il ne s'agit pas là d'un « conservatisme », mais d'une volonté d'assumer une rigueur qui est régulièrement mise à mal dans les constructions transdisciplinaires que promeut le ministère. Le dialogue entre disciplines est évidemment à défendre, mais au jour où le savoir qui paie est un savoir de surface, nous pensons qu'il est décisif, politiquement, de défendre une rigueur des savoirs.

Depuis dix ans, au nom de l'autonomie, le ministère s'est employé à mettre sous tutelle la recherche. En fléchant les recherches financées, il assigne aux chercheurs des limites à leurs investigations qui ne sont nullement fantasmagoriques, mais relèvent directement d'une censure politique. Parce que la question des financements est cruciale pour des équipes qui ont à cœur de défendre leurs jeunes chercheurs, nous pensons que la politique de

l'université Paris 8 doit conserver une réelle autonomie vis-à-vis de la politique du ministère. Il ne s'agit pas de refuser d'emblée de participer à tout appel d'offres, mais de refuser que ce soient à partir d'eux que nous édictions nos priorités. De même nos évaluations et actions ne peuvent pas être le reflet d'injonctions ministérielles ou d'évaluation d'agences "indépendantes" comme l'AERES. Les agences de notations ne sont pas si parfaites qu'il faille les suivre en tout !

Nous pensons qu'il est indispensable de défendre les équipes et laboratoires qui constituent la recherche à l'Université Paris 8. Mais nous pensons que cette défense ne doit pas adopter des formes dogmatiques et interdire à un collègue d'inventer des modes d'intégration qui lui permettent de relever d'une équipe qui est au plus près de ses propres investigations. Défendre la recherche à Paris 8, c'est aussi défendre cette ouverture.

5) Une politique internationale placée sous le signe de **la solidarité**

Nous adhérons pleinement au programme que s'est donné notre université d'être Université-monde. Nous voulons simplement que cette politique trouve toutes ses traductions dans le concret de nos actes.

Université-monde : cela veut d'abord dire que nous nous donnons les moyens d'accueillir des étudiants qui viennent de n'importe où dans le monde et que nous réservons aux seules équipes pédagogiques le droit de dire qui elles souhaitent intégrer, en dépit des procédures Campus France (le CEF, en donnant le contrôle des inscriptions d'étudiants étrangers aux consulats ne nous «simplifie» pas la tâche, il nous dessaisit d'une de nos missions !).

Dans un monde où les échanges, tant commerciaux que culturels, s'effectuent sous des procédures inégalitaires, de façon quasi exclusive au profit des nations les plus favorisées, être une université-monde, cela signifie pratiquer des échanges solidaires, tant dans le choix des pays où développer des partenariats que par la diversité des institutions avec lesquelles les établir. Il ne s'agit pas pour notre université de se penser sous un mode compassionnel, mais d'engager les mêmes types de rapports lorsque l'on crée une convention aux Etats-Unis qu'en République d'Haïti, au Royaume Uni qu'au Cambodge.

Etre université-monde, accueillir des étudiants étrangers, inviter des professeurs qui sont parfois dans des situations difficiles, cela implique de se donner les moyens de les accueillir, et notamment de contribuer à leur trouver un logement.

Depuis notre premier appel, nous avons signé chacun de nos textes et n'avons jamais caché qui nous étions, de quelle formation nous étions, quelles étaient nos forces et nos faiblesses. À ce jour, nous sommes 55 premiers signataires (<http://p8vo.free.fr>).

Si nous voulons pouvoir défendre ces principes,
nous avons besoin, non seulement de votre soutien, mais de votre engagement.

Ne pas s'engager, aujourd'hui,
à diminuer les pouvoirs de la présidence,
alors que nous risquons, dans les années à venir,
de nous retrouver confrontés à des situations budgétaires compliquées,
c'est prendre un pari sur l'avenir que nous jugeons réellement dangereux.

Vous trouverez l'ensemble de nos textes sur <http://p8vo.free.fr> et pouvez nous contacter par p8vo@free.fr

Fait le 18/3/2012